

UNDT/2009/027, Sina

Décisions du TANU ou du TCNU

Lorsque des preuves sont capables d'établir une probabilité de lien entre des considérations potentiellement étrangères et le non-respect d'un renouvellement d'un contrat, il est peu probable que le licenciement sommaire soit justifié.

Lorsqu'une partie soulève suffisamment de matériel suggérant un fait ou des faits particuliers et que l'autre partie a le seul moyen de réfuter cette inférence, alors un fardeau de preuve pour appeler cette preuve se produira normalement afin qu'un non-respect de le faire rendra relativement facile pour le Une autre partie pour traiter le fait comme prouvé. Résultat: La requête en jugement sommaire a été rejetée, sans examen des avantages des deux cas.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a été employé sur un contrat à durée déterminée qui n'a pas été renouvelé. Il a soutenu que les conclusions défavorables d'une enquête sur une explosion à sa résidence avaient influencé la décision de ne pas renouveler son contrat. L'intimé a fait valoir que, comme les principaux faits n'étaient pas contestés et que le demandeur ne pouvait pas établir de lien entre les conclusions et la décision de ne pas renouveler, il doit échouer en droit. La question était de savoir s'il était nécessaire de déterminer les faits contestés dans le but de décider de la demande de jugement sommaire.

Principe(s) Juridique(s)

N / A

Résultat

Rejeté sur le fond

Texte Supplémentaire du Résultat

La requête en jugement sommaire a été rejetée, sans examen du fond des deux cas.

Applicants/Appellants

Sina

Entité

PDNU

Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2009/051/JAB/2008/098

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

2 Oct 2009

Duty Judge

Juge Adams

Language of Judgment

Anglais

Français

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Questions disciplinaires / fautes professionnelles

Droit Applicable

TCNU Règlement de procédure

- Article 9